

## POINT DE SAISON Septembre 2018

**Le sol sec perturbe le raisonnement des interventions, notamment la gestion des repousses de céréales et des graminées.**

### Les clés de la réussite :

- ✓ **Surveiller les parcelles dès 2 feuilles**
- ✓ **Intervenir tôt** pour éviter la concurrence qui pénalise le colza
- ✓ Appliquer sur des **adventices jeunes** et en **conditions poussantes**
- ✓ Si vous observez des graminées (vulpin ou ray-grass) en plus des repousses de céréales, **pensez à ajuster vos préconisations**

#### Préconisations :

#### Devin

|                                  |                                                                                                                                               |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Repousses de céréales uniquement | 1 L/ha + Huile                                                                                                                                |
| Ray-grass<br>Vulpins             | 1 L/ha + Huile<br>à 1,5 L/ha + Huile                                                                                                          |
| Ray-grass<br>Vulpins<br>MS*      | 1,5 L/ha + Huile<br>ou 1 L/ha + Huile + Cletho 240 0,5 L/ha<br>ou 1 L/ha + Cletho 120 0,6 L/ha<br>ou 1,5 L/ha + Huile puis réf. KF 1,875 L/ha |



\*Moins Sensibles FOP, DIM, ALS

N° Vert BASF

0 800 100 299

Service & appel  
gratuits

Devin® marque déposée BASF. AMM : N°9800085. Composition : 100 g/l de cycloxydim. Formulation : EC -concentré émulsionnable. Usages et doses autorisés : 2L/ha contre graminées annuelles, 4 L/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinard). Consulter la liste des autres cultures sur lesquelles il est autorisé sur l'étiquette. Classement : Mention d'avertissement : Danger. SGH07 - SGH08 - SGH09 - H315 - H319 - H304 - H336 - H361d - H411. Zone non traitée : 5 mètres. Nombre maximum d'applications : 1 par an/culture. Délai avant récolte : 90 jours. Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures après le traitement.

**Précautions lors de la préparation de la bouillie :** gants en nitrile EN374, bottes, Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié norme ISO 27065 - niveau 1, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.fr](http://www.phytodata.fr). 412CORE0918NORD Septembre 2018. Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du numéro Vert Basf France SAS Division Agro, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.  
BASF France S.A.S Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**